

« il ne reste  
plus qu'à tout faire  
exploser »

DU.SABLE.DANS.LENGRENAGE  
OCCUPER.S'ORGANISER.INFORMER  
TENIR.MILLITER.APPEL.D'R  
UNE.MILITANTE.DU.COLLECTIF.R  
AVEC.DES.PAPIERS.SUISSES.AOÛT.2020  
TEXTE.RÉDIGÉ.POUR.LE.RECUEIL  
WWW.NOUSSOMMESPARTOUT.ORG

**Du sable  
dans l'engrenage**

# *Occuper, s'organiser, informer, tenir, militer : appel d'R*

*La continuité de cet antizine se fabrique librement sur le réseau.  
<https://www.noussommespartout.org>*

\*

*Nous sommes partout collecte et partage des voix antifascistes, féministes, anticapitalistes, antiracistes, antispécistes, des paroles de hackeureuxses, des voix en lutte pour les droits des migranxtes, contre toutes les formes d'oppression de nos sociétés, pour les droits LGBTQIA+, contre les écocides, pour les droits des travailleureuxses du sexe, contre les violences policières et la répression juridique, pour les droits des sans-papièrèxs, pour l'autodétermination et l'émancipation de touxtes les travailleureuxses, contre la précarisation, contre le système carcéral et pour les ZAD.*

\*

*La piraterie littéraire n'est jamais finie.  
<https://abrupt.cc/nsp/nous-sommes-partout>*

Une militante du Collectif R  
avec des papiers suisses  
Texte rédigé pour le recueil  
août 2020

- Des **actions visuelles choquantes** : lors de manifestations, nous sommes enchaînés pour dénoncer l'usage des chaînes aux pieds qui sont utilisées sur les réfugiés, alors qu'il s'agit d'une pratique illégale. Nous nous sommes attachés à des chaises et baillonnées pour montrer la violence des vols spéciaux, avons étendu un grillage et des barbelés sur la place de la Riponne pour symboliser la violence aux frontières, et d'autres images symboliquement fortes.
- Des **cartes postales envoyées aux autorités** : envois massifs, avec une sélection de messages communs au recto et la possibilité de signer ou d'écrire au verso.
- Des **tags et des collages**.

## OCCUPER

Si je raconte mon expérience en utilisant le « on » et le « nous », c'est que ce serait bien prétentieux de dire « je » pour raconter une histoire tissée d'actions, d'ambiances et de décisions collectives dont je n'étais qu'une infime partie. Ce texte n'est qu'un point de vue parmi tant d'autres sur une expérience de lutte de plus de trois ans, qui perdure encore sous d'autres formes.

On est début 2015, une année qui restera dans les annales pour le nombre record de demandes d'asile en Europe. L'Italie et l'Espagne sont incapables de s'occuper des nombreuses personnes qui arrivent par la mer, l'accueil dysfonctionne. Les requérants d'asile vivent dans des conditions indignes. La Suisse, elle, s'obstine à renvoyer systématiquement chaque requérant dans le premier pays européen qu'il a traversé. Comme l'autorise le règlement Dublin, les décisions négatives sont rendues sans être motivées : de nombreuses personnes reçoivent des décisions traumatisantes de renvoi imminent vers l'Italie.

C'est sur la base de ces témoignages que débute une mobilisation autour de l'idée d'un « refuge », d'un lieu où se cacher pour éviter le renvoi, de l'occupation d'une église<sup>1</sup>. Une église, c'est un

1. *Fuir en exil* [n° 31] raconte cette occupation depuis un autre point de vue.

lieu où la police ne viendra pas, pas sans faire polémique. Occuper une église, ça fait parler : les soutiens, les oppositions ferventes, les « oui, mais » qui condamnent l'art et la manière. Au moins, ça parle dans la presse, dans la société civile, à l'université où par la suite un auditoire a aussi été occupé. Cette forte visibilité permet de mobiliser des militanxtes pour se joindre au collectif, organiser des manifestations, etc. C'était aussi un levier pour être entenduex et entamer des négociations avec les autorités, même si celles-ci ont toujours fermement condamné l'occupation et que les négociations n'ont, dans l'ensemble, jamais abouti.

Cela amène aussi les églises, en tant qu'institutions, à se positionner sur les durcissements de la politique d'asile, sur les renvois dans des conditions inhumaines. Entre dénonciation et charité, elles ne peuvent plus laisser la réalité hors de leurs murs si la réalité y entre sans invitation. Les opinions, les soutiens et les actions de l'église sont éminemment politiques et dans ce cas précis, les liens étaient d'autant plus explicites que le conseiller d'État cantonal chargé de la migration est membre du Parti démocrate-chrétien (PDC).

#### S'ORGANISER

Matches de foot, jeux vidéo, ateliers théâtre, bouffes pop' et autres activités se développent au « refuge ». Dans ce cadre, c'est toute une vie collective qui s'organise avec et autour des personnes qui vivent « cachéex » pour quelques jours, semaines ou mois dans la salle de la paroisse. Cela comprend aussi la récupération des invendus alimentaires, les nettoiyages, la définition de règles de vie commune et l'accès aux soins. Des milianxtes et des personnes avec un statut légal se relaient sur place, surtout pour faire écran en cas d'intervention policière, mais aussi pour créer du lien et

#### D'AUTRES ACTIONS DU COLLECTIF R EN BREF

- Des **mailing lists**, dont une très large (env. 2000 personnes) utilisée plusieurs fois par année pour relayer des appels à manifester, des témoignages ou des constats sur l'évolution des pratiques des autorités en lien avec les renvois et l'asile.
- Des **autocollants** rédigés à la fin des permanences d'informations aux personnes requérantes d'asile. Chaque semaine, une phrase courte, simple et marquante issue d'un témoignage du jour est imprimée avec la même typographie et identité visuelle sur du papier autocollant. Chaque personne repart avec des autocollants à coller sur son trajet et l'image est parallèlement diffusée sur le site internet. [www.desobeissons.ch](http://www.desobeissons.ch)
- Une **présence** aux audiences de la justice de paix. L'un des durcissements de pratique opérés par les autorités consiste à assigner à résidence des personnes en instance de renvoi. Cela les empêche de se « cacher ». L'issue de l'audience est déjà connue à l'avance, car lae juge prononce l'assignation à résidence sans prendre en considération la situation individuelle de la personne renvoyée. Nous y avons assisté en tant que public, pour poser des questions à lae juge ou brandir des panneaux dans la salle puis fait une conférence de presse à l'extérieur du bâtiment. Si ces actions n'ont pas eu de portée concrète sur les décisions juridiques, elles rendent visible l'injustice de la procédure. Elles permettent de conscientiser que chaque maillon, chaque rouage de cette machine à broyer des vies qu'est le système d'asile est constitué d'êtres humains qui ont une marge de manoeuvre et qui, s'iels s'associaient pour en faire usage, pourrait faire

amener une présence. Les sorties hors de l'église se font uniquement accompagnées pour éviter une arrestation. Les conditions de vie restent malgré tout très difficiles pour les habitant·x : elles prolongent un parcours migratoire déjà traumatique.

## INFORMER

La mobilisation amène de nombreuses personnes recevant des décisions « Dublin » négatives à venir demander du soutien. Une permanence hebdomadaire se met en place, et, petit à petit, on développe une forme d'expertise orale et collective des pratiques des autorités. La réalité change vite et il faut sans cesse réadapter les informations et les actions.

Durant les deux premières années, les autorités suisses ont un délai de six mois à partir du dépôt de la demande d'asile pour renvoyer les personnes. On en déduit qu'il faut les cacher pendant les six mois qui suivent la réponse négative et la décision de renvoi pour que ce délai soit dépassé et que la procédure puisse être ouverte. L'expérience nous apprend qu'il faut absolument transmettre une adresse de domicile pour chaque personne cachée, faute de quoi elle est considérée administrativement comme « disparue », le décompte de six mois s'arrête et la demande d'asile est en quelque sorte annulée. On contourne cette règle en communiquant systématiquement l'adresse du « refuge », sans risquer d'expulsion puisque la police ne vient pas dans l'église. Au terme du délai de six mois, la procédure d'asile peut alors être ouverte par un simple courrier, puisque la personne a résidé à une adresse connue des autorités, mais n'a pas été renvoyée. Cette stratégie s'est affirmée toujours plus et a fonctionné pour environ 300 personnes dans le canton de Vaud. Leurs demandes d'asile sont traitées en Suisse et elles échappent

conflits et alliances internes, les mêmes prises de pouvoir, les mêmes problématiques toujours rediscutées. Dans ces conditions, certain·x se désengagent. Dont ceux qui sont habitué·x à une valorisation active de leur travail, via une reconnaissance publique sur la scène politique par exemple. Ou encore ceux qui sont moins habitué·x au travail domestique gratuit non complimé·te.

## ÉPILOGUE

Décider de s'arrêter, de dissoudre le collectif ou non, de maintenir certains groupes ou certaines activités ne sont pas des décisions faciles. Le contexte actuel est bien différent de celui durant lequel le Collectif R a commencé à militer. Les CFA, centres fédéraux de l'asile, se situent dans des lieux géographiques isolés et peu desservis par les transports publics. Aucune visite n'est possible dans ces centres, y compris pour les journalistes ou les associations (hor-mis l'association mandatée par l'État pour la représentation juridique et encore selon des conditions très strictes). Les liens sont donc presque inexistant·s entre la société civile et les personnes requérantes d'asile logées dans les centres fédéraux. Ces dernières peuvent être directement renvoyées depuis les centres, sans avoir jamais mis les pieds à l'extérieur de ces ignobles boîtes noires. La lutte est encore et toujours nécessaire, même si le système veut la rendre impraticable.

Les réalités de l'asile deviennent si dures que plus personne ne veut s'y intéresser.

Il ne reste plus qu'à tout faire exploser.

Allez, viens !

aux renvois vers un autre pays européen.

Par la suite, la situation se durcit et la marge de manœuvre se restreint considérablement. La justice de paix commence à émettre des assignations à résidence qui obligent les personnes à séjourner dans les centres de déportation. Une prolongation étend ensuite le délai de renvoi de six à dix-huit mois, ce qui contraint à se cacher sur une durée quasiment intenable (et toujours sans ressources financières). Finalement, la loi est complètement réformée, de nouveaux centres d'asile fédéraux sont construits, des centres dont les personnes ne ressortent plus du tout.

#### TENIR

Les durcissements toujours plus nombreux opérés par les autorités rendent les actions toujours moins utiles. Il devient difficile de trouver du sens à notre présence lors des permanences, alors que l'on ne peut plus rien proposer de concret. Les personnes migrantes viennent toujours nous trouver dans l'attente d'une solution et on répète sans cesse qu'on ne peut rien changer à leur situation. Cela nous force à remettre en question notre posture. On choisit de valoriser l'écoute. Trop souvent, les personnes en demande d'asile disent ne pas avoir la possibilité de s'exprimer. On ne les écoute pas. Ni les employé·e·s qui les « surveillent » et assurent la sécurité ou le logement, ni ceux qui prennent les décisions qui les concernent. Ni parfois les soignant·e·s pour leurs problèmes de santé. Souvent, à leurs proches resté·e·s au pays, iels cachent la vérité pour éviter les inquiétudes ou sauver leur image.

Alors, on change le rôle de la permanence. On répond aux questions concernant les stratégies qu'iels envisagent et on écrit des textes sur les situations qui nous révoltent ou sur notre

impuissance. Surtout, on se définit comme un lieu de rencontre. Ce qui nous importe, c'est de tisser des liens avec ces personnes en situation de vulnérabilité. Certain·e·s reviennent régulièrement et l'ambiance est encore plus chaleureuse en petit groupe et avec moins de démarches administratives à entreprendre.

#### MILITER

Au début, ou à chaque action forte, c'est l'effervescence : une grande visibilité à l'extérieur, beaucoup de choses à faire, à gérer, tout le temps, partout. C'est beaucoup d'espoir, des rencontres, des univers de possibles qui s'ouvrent à l'imagination. Des stimuli qui font vibrer. La lutte donne du sens à l'existence, de l'épaisseur au quotidien et un sentiment d'appartenance au(x) groupe(s).

C'est épuisant, mais dans ces moments-là, la motivation et l'entrain prennent le dessus. L'immédiateté de l'action ne laisse que peu de place à la fatigue : c'est le sentiment que tout se joue dans l'instant, une notion d'urgence ou d'importance majeure. Combinée à l'absence d'horaires, au mélange entre travail et sociabilité, les limites sont dures à poser, c'est magique, mais cela abîme aussi parfois.

Les actions « fortes » et les moments d'hyperactivité, ça ne dure pas, quelques mois tout au plus. Ils laissent place à des phases de transition, des moments où les membres du collectif travaillent toujours, mais sans grande visibilité. La reconnaissance sociale que l'on tire de ces travaux et ces réunions se situe alors dans des liens interindividuels : un sourire, une discussion intéressante, une amitié qui se tisse. Pour le reste, c'est un travail parfois peu gratifiant, en l'absence de salaire et à la valorisation sociale restreinte. L'adrénaline ou l'euphorie sont redescendues et il faut continuer. S'installent les réunions interminables, les éternels